

339	{	Commission géologique—	
		Crédit supplémentaire pour solder les appointements d'un sous-chef et directeur, à \$3,500 par année, à compter du 1er juillet 1906 jusqu'au 31 mars 1907.	375 00
		Appointements d'un géologue chef et directeur-adjoint, à compter du 1er juillet 1906 jusqu'au 31 mars 1907, à \$3,000 par année.	2,250 00

COMMISSION DE GEOLOGIE.

467	{	Pour l'achat et la préparation de spécimens géologiques, ethnologiques et d'histoire naturelle pour le musée Victoria Memorial.	3,750 00
		Pour payer à Marc Sauvalle pour la traduction en français des rapports de géologie, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	1,500 00
		Crédit supplémentaire pour travaux de forage dans l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse.	3,000 00
		Pour le coût de l'évaluation de la valeur actuelle des sables aurifères du Klondike.	12,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

383	{	Département des Affaires indiennes—	
		Appointements de M. J. D. McLean, secrétaire, à \$2,700 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	150 00
		Dépenses casuelles—Paiement à la veuve de feu A. Arcand, \$35, et à M. A. M. P. Drouin, pour copie, \$10, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	45 00

AFFAIRES DES SAUVAGES.

Ontario et Québec.

468	{	Crédit supplémentaire pour assistance et soins de médecins, Ontario.	2,000 00
		Crédits supplémentaires pour écoles.	8,000 00
		Montant requis pour régler certaines réclamations en souffrance, des indiens Chippewas de la Thames, des Chippewas de Sarnia et des Wyandottes d'Anderdon.	4,731 19
		Pour achat de nouvelles terres et enlèvement de huttes de sauvages et arpentages aux Sept-Iles.	1,500 00
		Pour réparation des chemins sur la réserve des sauvages dans le township de Rama.	500 00

Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest.

469	{	Crédit supplémentaire pour provisions, etc.	4,000 00
		Nouveau montant requis pour pensionnats et écoles industrielles.	9,700 00
		Nouveau montant requis pour dépenses générales.	7,790 00
		Crédit pour gratification et dépenses afin de conclure un nouveau traité avec les sauvages et négocier au sujet des réclamations des métis dans le district à l'est du traité n° 8, comprenant les sauvages de Portage-la-Loche, Isle à la Crosse, lac Reindeer, etc.	12,000 00
		Gratification, équivalente à deux mois de salaire, à Elizabeth Savard, veuve de feu Joseph Savard, directeur d'agriculture à Sandy-Lake, agence de Carlton.	80 00
		Crédit duquel seront payés les sauvages renonçant à leurs titres sous	